



République Française
Département de Seine et Marne

Commune d'OBSONVILLE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 avril 2025

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------|
| En exercice | Présents | Votants |
| 11 | 5 | 10 |

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Obsonville, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances dans le respect des règles sanitaires actuelles, sous la présidence de Madame BRIDET Hélène, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. Hervé COURTOIS, Mme Herminia COUSIN, M. GUINET Nicolas, M. HOARAU Philippe, et Mme BRIDET Hélène

| Vote |
|----------------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 10 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

Pouvoirs de : Mme Lucile BRIDET à Mme Hélène BRIDET, Mme GUINET Marie-Cécile à M. GUINET Nicolas, Mme DUPONT Marylène à M. HOARAU Philippe, Mr APRILE Bernard à Mme COUSIN Herminia, et Mr PRUD'HOMME Grégory à Mr COURTOIS Hervé

Secrétaire de séance : Mme COUSIN Herminia

Acte rendu exécutoire après dépôt
en sous-préfecture de Fontainebleau
Le : 16/04/2025
Et Publication ou notification du :
16/04/2025

D2025.04.13 – VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025

Absence de quorum lors de la séance du 9 avril 2025

Vu les subventions allouées l'année précédente,
Vu les différentes demandes de subventions reçues en Mairie,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
VOTE les différentes subventions pour l'année 2025 comme suit :

| | |
|--------------------------------|---------------------------------------|
| Article 6574 : | |
| Ecole buissonnière de Beaumont | 300 € |
| Les jeunes Sapeurs Pompiers | 100€ |
| Obson'fêtes | 100 € (+ 1 date de location de salle) |

Présents : 5 – Procuration : 5 – Votants : 10 – Pour : 10 – Contre : 0 – Abstention : 0

Délibération votée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme :
En Mairie, le 14/04/2025
Le Maire, Hélène BRIDET

